



CÉRÉMONIE DE PROMOTION CIVIQUE

En 2020 et 2021, 43 jeunes ont obtenu leur majorité. Le 10 décembre dernier, ils ont été conviés à la traditionnelle cérémonie de promotion civique. Accueillis par le Président, ils ont été informés sur leurs nouveaux droits.

A l'issue de cette cérémonie, les jeunes ont eu l'occasion d'échanger avec les autorités communales et cantonales présentes. Afin que ces jeunes puissent, dès leur majorité, s'intégrer dans les différentes communautés villageoises, le commandant des pompiers et deux responsables de la Jeunesse de Leytron ont présenté brièvement leurs activités.

La Municipalité les félicite pour cette étape importante de leur vie et leur souhaite plein succès pour leur futur.



LA PATINOIRE... UN VÉRITABLE SUCCÈS

Cours donnés aux jeunes des écoles de Leytron

- Ecole primaire
Lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi
Depuis la mi-décembre
- Cycle d'orientation
Les élèves du cycle ont fréquenté la patinoire tous les matins
à raison de 150 élèves par semaine.

**Merci à toutes les personnes
qui ont œuvré à la réussite
de ce magnifique projet.**



650 paires de patins loués
180 fondues
30 fondues chinoises
450 litres de vin chaud
15 anniversaires
1 mariage civil
6 soupers d'entreprise
le carnaval des enfants



PRÉSENTATION DES SERVICES COMMUNAUX

LES TRAVAUX PUBLICS

Qui sont-ils ?

Une équipe composée de 12 personnes menée par Raphaël Steiner, Chef des travaux publics depuis le 01.10.2020.

Avec une moyenne d'âge de 44 ans (de 20 à 64 ans), ce sont dix corps de métiers différents qui sont représentés dans cette équipe où la polyvalence et la disponibilité sont les maîtres mots de leur quotidien. Des apprentis, spécialisés dans la branche des travaux publics, sont également formés au sein de cette équipe. Le suivi de ces jeunes est assuré par un formateur certifié, Cédric Dorsaz, au service de la Commune depuis le 01.07.2002.

La step de son côté, nécessite l'occupation à plein temps d'un employé des travaux publics, Jean-Daniel Dorsaz, responsable de cette infrastructure ainsi que du traitement des eaux usées. Il est au service de la Commune depuis le 01.08.1995.

Que font-ils ?

Ils s'occupent du fauchage, de l'entretien des routes communales, viticoles et forestières, des talus de la digue de l'Ardèche, des torrents et cours d'eau, des terrains de foot, des surfaces communales, des massifs de fleurs ainsi que des plantes et des arbustes, soit près de 5000h par année.

Ils entretiennent également les moloks et les diverses poubelles, avec près de 700 tonnes de déchets pour 2021. Ils apportent leur soutien aux différentes manifestations et collaborent au bon fonctionnement de la STEP, de l'approvisionnement du réseau d'eau potable et de la gestion et de l'entretien du cimetière.

Durant l'hiver, un service de piquet 24h/24h est également en place en cas de précipitations en plaine ou en station. Près de 100 km de route sont à déneiger.

L'entretien des sentiers pédestres, en été comme en hiver (certification oblige) ainsi que le damage des pistes de ski de fond et de raquettes, soit près de 50 km au total, sont gérés par trois personnes à plein temps en horaire de nuit.

M. Pascal Collaud, Conseiller communal en charge des travaux publics, remercie ses collaborateurs pour leur travail et leur engagement dans les différentes tâches qui leur sont confiées.



Raphaël STEINER
Chef des travaux publics



Jean-Marc PRODUIT
Machiniste auprès des travaux publics



De gauche à droite > Derrière : Raphaël Steiner, Philippe Duc, Jean-Baptiste Cleusix, Jean-Daniel Dorsaz, Laurent Chappuis, Alain Christe, Cédric Dorsaz, Pascal Collaud, conseiller communal — Devant : Cédric Rémy, Mathias Buchard, Jérémy Frossard, Stéphane Chapuis, Loïs Mariéthoz
Manque : Jean-Marc Produit

LES CONCIERGES

Qui sont-ils ?

8 collaboratrices et collaborateurs font partie de l'équipe de conciergerie communale sous la responsabilité de Stéphane Pittier.

Que font-ils ?

Cette équipe s'occupe de l'entretien et du nettoyage des différents bâtiments publics : crèche, UAPE, école primaire, bibliothèque, églises, chapelles, salle de Dugny, couvert de Tourbillon, office du Tourisme, bâtiments des travaux publics à Leytron et Ovronnaz, abris PC, bâtiments administratifs, locaux du SPL, police, cadastre et FC Leytron.



De gauche à droite : Marília da Conceicao Santos Brochas, Maria Odete Da Silva Santos Abrantes, Stéphane Pittier, Nathalie Luisier, Maria do Carmo Pincho Da Costa Coelho, Sandra Coelho Nunes
Manque : Gaël Bonvin et Vitoria Da Silva Pereira



Stéphane PITTIER, à votre service depuis le 01.10.2015, en est le responsable. Il s'occupe entre autres des réparations, de la gestion des travaux et des transformations ainsi que des différentes manifestations communales. La gestion des clés des différents bâtiments communaux fait également partie de son cahier des charges.



Gaël BONVIN, employé depuis le 01.04.2019, s'occupe de l'entretien et du nettoyage du Complexe des Muverans. Il a été engagé suite au départ à la retraite de Pierre-Antoine Buchard et du couple Hélène et Léo Crettenand qui avaient œuvré en qualité de concierges durant de nombreuses années. A partir du 01.07.2022, Gaël sera secondé dans ses différentes tâches par un apprenti d'exploitation.

ACHAT BALAYEUSE

En juillet 2021, la Commune s'est équipée d'un nouveau véhicule.



Données techniques et chiffres :

Véhicule : Balayeuse Boschung S3
Achat : Juillet 2021
Coût : CHF 138'000.- TTC

90 km de routes balayées de Leytron à Ovronnaz
250 dépotoirs nettoyés
500 h de travail par année

Cuve en Inox avec recyclage des eaux d'égouts
Chauffeur attitré : Jean-Baptiste Cleusix



GASTRO VERT

Le service de collecte et de valorisation des restes d'aliments a été installé récemment dans notre Commune. 4 points de collectes sont à votre disposition (Leytron : STEP, parking du kiosque St-Martin, croisement route de Chamoson / Rue de la Sauge, Ovronnaz : Ecopoint Bellevue).

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, des cartes d'accès sont disponibles au guichet communal (ouvert tous les matins de 08h00 à 11h00). **La Commune offre 1 carte par ménage.**

Une 2^e carte pourra être demandée au prix de CHF 8.-. En cas de perte, un émolument de CHF 20.- vous sera facturé.

Lors du départ de la Commune, ces cartes doivent être restituées au guichet communal.



ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DES BÂTIMENTS ET DES LIEUX DIGNES D'INTÉRÊT

L'association pour la valorisation des bâtiments et des lieux dignes d'intérêt de la Commune de Leytron a été créée le 25 janvier dernier.

Son but est la mise en valeur du patrimoine local. Elle fait le lien entre les différentes entités existantes :

- le conseil communal, par Christian Roduit,
- les élus cantonaux, par Leila Cheseaux-Baudat,
- les milieux de l'immobilier, par Nicolas Philippoz, caissier
- la société du patrimoine de Leytron, par Eric Michellod, secrétaire
- et la commission culturelle, par Nelly Claeyman Dussex, présidente.

Ses premiers objectifs seront de :

- trouver des fonds pour la rénovation de l'ancienne église de Leytron
- collaborer à l'inventaire et à la mise en valeur d'autres biens ou lieux emblématiques de la Commune.

A cet effet, toutes les propositions de biens à valoriser sont les bienvenues.

Toute personne intéressée à rejoindre l'Association peut s'adresser à un membre du comité cité ci-dessus. L'adhésion est gratuite.

Le comité





LEYTRON BOUGE

Un groupe de travail a inscrit notre Commune au

« DÉFI INTERCOMMUNAL SUISSE BOUGE »

La manifestation a lieu du 1^{er} au 31 mai. Durant cette période, chacune et chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour la commune et ainsi l'aider à remporter le titre de « la commune de Suisse qui bouge le plus ». Les communes sont réparties en 4 catégories, selon leur nombre d'habitants. Lorsque la manifestation sera terminée, les 3 communes avec le plus grand nombre de minutes sur leur compteur seront couronnées « la commune de Suisse qui bouge le plus » et recevront un montant en espèces à investir dans un projet sportif de la Commune.

A cette occasion un événement particulier sera organisé
les 14 et 15 mai 2022.

Alors n'hésitez plus et bougez pour la Commune de Leytron !

Informations sur : www.duelintercommunalcoop.ch

ESPACE JEUNESSE ET MULTISPORTS

Lors de la dernière assemblée primaire, le conseil communal a présenté, au travers du plan quadriennal, un plan d'investissement pour le développement d'une zone destinée à la jeunesse. Celle-ci peut être étendue à l'ensemble de la population, avec la création d'espaces de rencontres, de zones de jeux et de zones multisports à disposition de l'ensemble de la population. Une parcelle intéressante pour ce développement a d'ores et déjà été identifiée.

Pour le lancement des premières réflexions en lien avec ce projet, la création d'un groupe de travail citoyen (8 à 10 personnes) est souhaitée.

N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt par courriel à commune@leytron.ch (mention : ESPACE JEUNESSE).



CONSEIL DE LA JEUNESSE

Le conseil communal souhaite mettre sur pied un Conseil de la Jeunesse. Ce conseil serait une institution représentative de la jeunesse de la Commune de Leytron et serait constitué d'un panel de 10 à 20 jeunes de 14 à 21 ans. Le CJL (Conseil de la Jeunesse de Leytron) aurait pour mission de servir d'intermédiaire entre la jeunesse et le conseil communal sur des projets la concernant ou tout autre sujet.

Afin de constituer le premier CJL, le conseil communal va lancer un appel à candidature. Les informations parviendront au travers de notre application communale et des autres canaux de communication.

L'APELO A BESOIN DE VOUS !

Créée en 2019 l'Association Pour les Enfants de Leytron - Ovronnaz a subi les revers et tumultes du Covid.

En cette année 2022, de nouvelles perspectives s'offrent à nous. Notre comité, plus que motivé, travaille sur des projets divertissants et dynamiques.

Pour la modique somme de CHF 30.- par famille, soutenez nous en devenant membre. Ainsi nous pourrions vous proposer des activités chouettes, riches et variées.

Inscrivez-vous d'ores et déjà pour notre prochaine activité :

Un après-midi de conte dans notre canapé forestier à Tourbillon avec goûter offert

LE SAMEDI 26 MARS 2022 à 13h30

Gratuit pour nos membres

CHF 5.- par enfant pour les non-membres

Inscriptions : voir contact à droite

Pour la suite de notre programme, restez connectés et suivez-nous sur notre page Facebook APELO Leytron-Ovronnaz et sur l'application de notre Commune.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions et envies !



CONTACT + INFOS

Dorsaz Sabrina > 078 639 90 72
apelo1912@gmail.com

IBAN : CH46 8080 8007 6807 0488 0



RAPPELS

Nous vous rappelons les articles 34 et 35 de notre règlement communal de police :

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET ANNONCES DE DEPART

1. Toute personne qui change d'adresse sur le territoire communal doit le communiquer au Contrôle des habitants de la Commune dans un délai de **14 jours** dès son changement d'adresse.
2. Toute personne quittant le territoire communal doit annoncer son départ et indiquer son nouveau domicile, ainsi que sa nouvelle adresse au Contrôle des habitants de la Commune dans un délai de 8 jours.

DEVOIR DU BAILLEUR ET DU LOGEUR

Tout bailleur ou son représentant louant des chambres, des studios, des appartements ou autres sur le territoire communal est tenu d'annoncer au Contrôle des habitants de la Commune l'arrivée de tout nouveau locataire résidant dans un délai de **14 jours** dès le début de la location.



DÉCLARATION D'IMPÔTS 2021



A partir de la taxation 2021, les déclarations d'impôts ne pourront plus être déposées à la Commune, mais devront être envoyées directement au Service des contributions de Sion, à l'adresse suivante :

Service des contributions, Av. de la Gare 35, 1950 Sion

Vous pouvez également transmettre votre déclaration par internet via le programme VSTax.

Le service communal des contributions reste à votre disposition pour tout complément d'information.